



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie C, sous-catégorie 6.3 (PEPUDU)

N° de la demande : 2011-1312
Demande : Catégorie C, sous-catégorie 6.3 (PEPUDU)
Produit : Fongicide Acrobat 50 WP
N° d'homologation : 27700
Matières actives (m.a.) : diméthomorphe
N° de document de l'ARLA : 2217953

Contexte

Le fongicide Acrobat 50 WP est homologué depuis le (date) pour la suppression de (usages). Pour des précisions concernant les utilisations, les doses et les méthodes d'application, les mises en garde, les restrictions et le port d'équipement de protection individuelle, veuillez consulter l'étiquette du produit.

But de la demande

La présente demande vise la modification de l'homologation du fongicide Acrobat 50 WP afin d'y inclure l'allégation de suppression du mildiou (causé par l'espèce *Pseudoperonospora cubensis*) et la répression de la pourriture phytophthoréenne (causée par l'espèce *Phytophthora capsici*) dans le groupe de cultures 9, cucurbitacées. Le produit doit être appliqué au maximum cinq fois par an à raison de 450 g de produit/ha (225 g m.a./ha), en laissant un intervalle de cinq à dix jours entre chaque application et un délai d'attente avant la récolte d'au moins deux jours.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise, celles-ci n'ayant pas été modifiées.

Évaluation sanitaire

Aucune évaluation toxicologique n'est requise, car la formulation demeure inchangée.

L'utilisation du produit sur les cucurbitacées ne devrait pas entraîner de risque inacceptable d'exposition professionnelle ou occasionnelle par rapport aux usages homologués du diméthomorphe, étant donné que de nouvelles évaluations quantitatives des risques ont été réalisées et que l'on a obtenu des ME acceptables dans tous les scénarios en appliquant les mesures d'atténuation appropriées.

Pour étayer l'élargissement du profil d'utilisation du produit à l'ensemble des cucurbitacées du groupe de cultures 9, on a examiné des données sur les résidus issues d'essais réalisés au Canada et aux États-Unis, dans le cadre desquels des melons brodés, des concombres et des courges d'été ont été traités avec du diméthomorphe, puis récoltés. De plus, on a examiné une étude sur le métabolisme portant sur la laitue afin de compléter la base de données et d'établir la définition des résidus dans les matrices de plantes.

Limite maximale de résidus

D'après les données provenant des essais sur les résidus effectués aux États-Unis et au Canada, la LMR visant les résidus de diméthomorphe dans et sur les cucurbitacées du groupe de cultures 9 sera déterminée tel qu'il est indiqué au tableau 1.

Tableau 1. Résumé des données d'essais sur le terrain ayant servi à la détermination des limites maximales de résidus (LMR) pour le diméthomorphe dans le groupe de cultures 9, cucurbitacées

Denrée	Méthode d'application/ Dose d'application totale (g de m.a./ha)	DAAR (jours)	Résidus (ppm)		LMR actuellement établie (ppm)	LMR recommandée (ppm)
			Min	Max		
Melon brodé	1118-1157 (essais au Canada)	1	0,13	0,46	Aucune	0,50 pour le fruit de chayote, la courge à la cire, le melon à confire, le concombre, le concombre des Antilles, les cucurbitacées comestibles (autres que celles citées dans ce tableau), la pomme de merveille, le melon amer, le concombre chinois, le melon brodé, les melons (autres que ceux cités dans ce tableau), la citrouille, la courge d'été, la courge d'hiver et la pastèque.
	1561-1591 (essais aux États-Unis)	0	0,035	0,344		
Concombre	1087-1171 (essais au Canada)	1	0,038	0,193		
	1538-1580 (essais aux États-Unis)	0	0,012	0,182		
Courge d'été	1115-1158 (essais au Canada)	1	0,022	0,122		
	1561-1605 (essais aux États-Unis)	0	0,010	0,222		

Évaluation environnementale

Le diméthomorphe pénètre dans l'environnement lorsqu'il est utilisé comme fongicide sur les cucurbitacées. Le diméthomorphe est modérément persistant dans le sol. Bien que le profil d'utilisation du diméthomorphe n'inclue pas l'application directe dans des plans d'eau, on ne peut écarter la possibilité que des systèmes aquatiques y soient exposés, directement ou indirectement. Par conséquent, on a évalué la dissipation du diméthomorphe dans les systèmes aquatiques. Celui-ci est jugé modérément persistant dans ces systèmes. Les données de modélisation indiquent que de faibles concentrations de diméthomorphe peuvent atteindre les eaux souterraines. En raison de sa faible pression de vapeur et de sa faible constante de la loi d'Henry, on considère que le diméthomorphe n'est pas volatil dans l'environnement. Les

résidus de diméthomorphe ne devraient donc pas être présents dans l'air ni être transportés sur de grandes distances. Le diméthomorphe ne présente pas de risque pour les oiseaux et les abeilles. Il présente des risques faibles pour les organismes aquatiques; afin d'atténuer ces risques, des mises en garde et des zones tampons sont précisées sur l'étiquette. Aucune autre donnée n'est requise pour cet élargissement mineur du profil d'utilisation.

Conclusions

Après examen de la présente demande, l'ARLA estime que les renseignements fournis sont suffisants pour modifier l'homologation du fongicide Acrobat 50 WP afin d'y inclure l'allégation de suppression du mildiou (causé par l'espèce *Pseudoperonospora cubensis*) et la répression de la pourriture phytophthoréenne (causée par l'espèce *Phytophthora capsici*) dans le groupe de cultures 9, cucurbitacées.

LMR

Suite à l'examen de toutes les données disponibles, on a déterminé qu'une LMR de 0,5 ppm fixée pour les résidus de diméthomorphe sur les cucurbitacées du groupe de cultures offrait une protection adéquate contre les résidus de diméthomorphe se trouvant dans et sur ces denrées en raison de cette nouvelle utilisation. Les résidus de diméthomorphe dans les cucurbitacées du groupe de cultures 9 aux LMR établies ne présenteront de risque inacceptable pour aucun segment de la population, que ce soit les nourrissons, les enfants, les adultes ou les personnes âgées.

Référence

Paste a table created from the Web Report located at
Portal / PMRA Business / Web Reports / Workbook / Reference List

For evaluation reports, references should be listed as follows:

- A. List of Studies/Information Submitted by Registrant**
(Confidential test data/information (including scientific rationales) will be placed into the reading room when the evaluation report is published)

Health Assessment

PMRA #	Reference
1870800	2010, Dimethomorph: Magnitude of the Residue on Cantaloupe. DACO 7.4.1/7.4.2/7.3
1870804	2010, Dimethomorph: Magnitude of the Residue on Cucumber. DACO 7.4.1/7.3
1870805	2010, Dimethomorph: Magnitude of the Residue on Squash, Summer and Winter. DACO 7.4.1/7.3
1872750	2002, Dimethomorph: Magnitude of the Residue on Canataloupe. DACO 7.4.1/7.3
1872752	2002, Dimethomorph: Magnitude of the Residue on Cucumber. DACO 7.4.1/7.3
1872749	2002, Dimethomorph: Magnitude of the Residue on Squash. DACO 7.4.1/7.3
1872715	1994. Amended Final Report. Dimethomorph (Chlorophenyl Ring – ¹⁴ C): Metabolism in Field Grown Lettuce. DACO 6.3

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2012

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.